

# SCOLARISATION

À PARTIR DE L'ENQUÊTE CANADIENNE  
SUR L'INCAPACITÉ DE 2022



## LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC

- Cette publication présente des données québécoises sur la scolarisation à partir de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2022 (ISQ 2025). Cette enquête a été réalisée par Statistique Canada et vise spécifiquement les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité au Canada (Statistique Canada 2023).

Les personnes avec incapacité visées par l'ECI de 2022 ont été identifiées par la présence d'une condition ou d'un problème de santé à long terme et parce qu'elles sont limitées dans leurs activités. Selon l'Office des personnes handicapées du Québec, cette population correspond à la définition de personne handicapée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, puisque les personnes qui la composent ont une incapacité significative et persistante et qu'elles rencontrent des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

# FRÉQUENTATION SCOLAIRE

- Cette section porte sur la fréquentation scolaire des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité au moment de l'enquête. Le type d'établissement d'enseignement fréquenté est également détaillé.

## Plus d'une personne avec incapacité sur dix fréquente un établissement d'enseignement

- Au Québec, en 2022, 12 %<sup>1</sup> de la population de 15 à 64 ans avec incapacité est inscrite à un établissement d'enseignement. Cela représente environ 116 600 personnes (tableau 1).
- L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives<sup>2</sup> entre les proportions d'hommes (11 %) et de femmes (13 %) fréquentant un établissement d'enseignement.
- Cependant, sans surprise, la proportion de personnes avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement diminue avec l'âge. En effet, cette proportion est de 54 % chez les personnes de 15 à 24 ans, puis elle diminue à 14 %<sup>3</sup> chez les personnes de 25 à 34 ans, pour atteindre 2,2 %<sup>4</sup> chez celles de 35 à 64 ans.
- Par ailleurs, la fréquentation d'un établissement scolaire par les personnes de 15 à 64 ans est moins répandue chez les personnes ayant une incapacité très grave que chez celles ayant une incapacité légère (7 %<sup>5</sup> c. 13 %).



1. Les données présentées dans le texte sont arrondies à l'unité, sauf celles inférieures à 5 qui sont présentées avec une décimale pour des raisons de précision.
2. Une différence significative entre deux données indique qu'il est peu probable que cette différence soit due au hasard. Sauf indication contraire, toutes les différences statistiquement significatives entre les groupes le sont à un seuil inférieur à 5 %.
3. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
4. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
5. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

**Tableau 1**  
**Fréquentation scolaire<sup>1</sup> selon le genre<sup>2</sup>, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 à 64 ans avec incapacité, Québec, 2022**

	%	Population estimée
<b>Ensemble</b>	<b>12,1</b>	<b>116 600</b>
<b>Genre</b>		
Hommes+	10,8	43 900
Femmes+	13,0	72 700
<b>Âge</b>		
15 à 24 ans	54,0	76 700
25 à 34 ans	14,2*	25 400
35 à 64 ans	2,2*	14 400
<b>Gravité de l'incapacité</b>		
Légère	13,4	63 800
Modérée	13,5	24 000
Grave	11,2*	19 400
Très grave	6,7*	9 300

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement au moment de l'enquête.
2. Les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

- La fréquentation scolaire est plus répandue chez les personnes ayant une incapacité liée au développement (26 % c. 11 %), à l'apprentissage (20 % c. 9 %) ainsi qu'à la santé mentale (16 % c. 9 %) que chez celles n'ayant pas ces types d'incapacité. Inversement, la fréquentation d'un établissement scolaire est moins répandue chez les personnes ayant une incapacité liée à la flexibilité (3,3 %<sup>6</sup> c. 16 %), à la mobilité (4,2 %<sup>7</sup> c. 15 %), à la dextérité (4,9 %<sup>8</sup> c. 13 %) ainsi qu'à la douleur (8 % c. 18 %) que chez celles n'ayant pas ces types d'incapacité. Pour sa part, la fréquentation des personnes ayant une incapacité liée à la vision est similaire à celles des personnes n'ayant pas cette incapacité (11 % c. 12 %). Il en va de même pour celles ayant une incapacité liée à la mémoire (10 %<sup>9</sup> c. 12 %) et à l'audition (8 %<sup>10</sup> c. 13 %) (données non présentées).

.....

6. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

7. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

8. Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

9. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

10. Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

## Plus de quatre personnes avec incapacité sur dix de 15 à 64 ans fréquentent un établissement universitaire

- Parmi les personnes avec incapacité de 15 à 64 ans fréquentant un établissement d'enseignement au moment de l'enquête, 16 % (environ 18 100 personnes) sont inscrites à une école primaire ou secondaire, 43 % (environ 50 200 personnes) à une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire et 41 % (environ 48 300 personnes) vont à l'université (tableau 2).
- L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives entre les proportions d'hommes et de femmes qui fréquentent une école primaire ou secondaire (17 %<sup>11</sup> c. 14 %<sup>12</sup>), une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire (48 % c. 40 %) ou une université (35 % c. 45 %).

**Tableau 2**  
**Type d'école fréquentée selon le genre, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement, Québec, 2022**

	École primaire, intermédiaire ou secondaire	École de métiers, collège, cégep ou autre	Université	Total
	%			
<b>Ensemble</b>	<b>15,5</b>	<b>43,1</b>	<b>41,4</b>	<b>100,0</b>
<i>Population estimée</i>	<i>18 100</i>	<i>50 200</i>	<i>48 300</i>	<i>116 600</i>
<b>Genre</b>				
Hommes+	17,3*	47,6	35,1	100,0
Femmes+	14,4*	40,3	45,3	100,0

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

- Entre 2017 et 2022, on observe une diminution significative de la proportion de personnes avec incapacité ayant fréquenté une école primaire ou secondaire (de 32 % à 16 %). Cette diminution significative est présente chez les hommes (de 42 % à 17 %<sup>13</sup>), mais pas chez les femmes (24 % à 14 %<sup>14</sup>) (données de 2017 non présentées).

11. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

12. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

13. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

14. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

# BESOIN D'ADAPTATIONS, D'APPAREILS ET DE SERVICES DE SOUTIEN

- Pour pouvoir fréquenter l'école ou suivre leurs cours, certaines personnes avec incapacité ont besoin d'installations adaptées ou modifiées (par exemple : salles de cours accessibles, salles de toilettes adaptées) ou d'appareils, de services de soutien, de programmes d'études adaptés ou modifiés ou de temps supplémentaire pour passer leurs examens. Cette section traite donc de ces besoins parmi les personnes de 15 à 64 ans qui fréquentent un établissement d'enseignement au moment de l'enquête. Elle présente également les types d'appareils et de services de soutien dont elles ont besoin afin d'être en mesure de suivre leurs cours.

## Environ 6 300 personnes avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement ont besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école

- Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement au moment de l'enquête, 5 %<sup>15</sup> ont besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école en raison de leur état. Cela représente environ 6 300 personnes (données non présentées).
- Par ailleurs, 4,2 %<sup>16</sup> des personnes avec incapacité âgées de 15 à 64 ans qui fréquentent un établissement d'enseignement au moment de l'enquête, soit environ 4 900 personnes, déclarent avoir besoin d'un transport adapté pour se rendre à l'école (données non présentées).



.....  
15. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

16. Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

## Afin de suivre leurs cours, plus du tiers des personnes avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement ont besoin d'appareils, de services de soutien ou d'un programme d'études modifié

- Plus du tiers (35 %) des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentent un établissement d'enseignement ont besoin d'appareils, de services de soutien ou d'un programme d'études modifié afin de suivre leurs cours. Cela correspond à environ 41 000 personnes. L'enquête ne permet pas de détecter de différences significatives entre les femmes et les hommes (33 % c. 39 %) (données non présentées).



## Près des trois quarts des personnes ayant besoin d'appareils ou de services de soutien rapportent avoir besoin de temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens

- Parmi les personnes avec incapacité de 15 à 64 ans ayant besoin d'appareils ou de services de soutien pour être en mesure de suivre leurs cours et fréquentant un établissement d'enseignement en 2022, près des trois quarts (73 %) avaient besoin de temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens. Il s'agit du type de besoin le plus fréquemment mentionné. La moitié (50 %) avait besoin d'un ordinateur ou d'une tablette muni de logiciels spécialisés ou d'autres mesures d'adaptation. Près du tiers (32 %) avait besoin d'un plan d'enseignement individualisé (tableau 3).

**Tableau 3**

**Types d'appareils ou de services de soutien nécessaires afin d'être en mesure de suivre des cours, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement, Québec, 2022**

	%
Temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens	73,4
Ordinateur ou tablette muni de logiciels spécialisés ou d'autres mesures d'adaptation	49,8
Plan d'enseignement individualisé	31,7
Assistant pédagogique ou tuteur	25,9*
Programme d'études adapté ou modifié	25,4*
Équipement d'enregistrement ou appareil de prise de notes	23,4*
Objets sensoriels	21,0*
Salle de réflexion ou salle sensorielle	19,0*
Téléphone cellulaire ou téléphone intelligent muni de fonctionnalités spécialisées ou d'applications	15,1*
Dispositif permettant de lire les livres audio ou numériques	13,9*
Manuel en format électronique	12,4**

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

- L'enquête permet d'avoir accès à des données concernant les besoins d'adaptation non comblés. Ainsi, parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui ont besoin de temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens, 17 % n'ont pas eu accès à cette adaptation.
- De même, plus du tiers (35 %) de celles ayant besoin d'un ordinateur ou d'une tablette munie de logiciels spécialisés ou d'autres mesures d'adaptation n'ont pas eu accès à un tel appareil (données non présentées).

# CONSÉQUENCES DE L'INCAPACITÉ SUR LE PARCOURS ET L'EXPÉRIENCE SCOLAIRES

- Cette section porte sur les conséquences de la condition ou de l'état de santé sur le parcours scolaire ou sur l'expérience scolaire des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité. Les données présentées dans cette section portent sur les personnes qui fréquentaient un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou dans les cinq années précédentes et dont l'état était présent avant la fin de leurs études. Cela représente environ 259 500 personnes (donnée non présentée).

## Près de trois personnes avec incapacité sur dix ont mis fin à leurs études en raison de leur état

- Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentaient un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou lors des cinq années précédentes et qui avaient leur condition ou leur état de santé avant de terminer leurs études, 28 % (72 100 personnes) ont mis fin à leurs études en raison de leur état (tableau 4). L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiques significatives selon le genre ou l'âge.
- La proportion de personnes ayant mis fin à leurs études en raison de leur état est plus grande chez les personnes ayant une incapacité grave que chez celles ayant une incapacité légère ou modérée (51 % c. 19 % et 26 %<sup>17</sup>). De même, cette proportion est plus grande chez les personnes ayant une incapacité très grave que chez celles ayant une incapacité légère (40 %<sup>18</sup> c. 19 %).
- Les personnes ayant une incapacité liée à des troubles d'apprentissage ou une incapacité liée à la santé mentale sont significativement plus susceptibles d'avoir mis fin à leurs études en raison de leur état que la moyenne (respectivement 40 % et 40 % c. 28 %) (données non présentées).



.....  
17. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

18. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

**Tableau 4****Avoir mis fin à ses études en raison de son état selon certaines caractéristiques, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un entre 2017 et 2022, Québec, 2022**

	%	Population estimée
<b>Ensemble</b>	<b>27,8</b>	<b>72 100</b>
<b>Genre</b>		
Hommes+	21,7	21 000
Femmes+	31,4	51 100
<b>Âge</b>		
15 à 24 ans	30,4	38 700
25 à 34 ans	25,4*	20 400
35 à 64 ans	25,1*	13 000
<b>Gravité de l'incapacité</b>		
Légère	19,1	26 000
Modérée	26,1*	14 900
Grave	51,2	21 700
Très grave	39,9*	9 500

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.



## Près de deux personnes avec incapacité sur cinq ont eu besoin de plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel

- Parmi les autres conséquences de la condition ou de l'état de santé sur le parcours scolaire, 37 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ont eu besoin de plus de temps afin d'atteindre leur niveau de scolarité actuel (tableau 5). Le choix de cours ou de carrière de 36 % de ces personnes a aussi été influencé, 33 % ont suivi moins de cours ou étudié moins de matières que ce qu'elles auraient voulu et 31 % ont interrompu leurs études pendant de longues périodes.
- L'enquête ne permet pas de détecter de différences entre les genres quant au type de conséquences rencontrées en raison de la condition ou de l'état.

**Tableau 5**

**Conséquence de l'incapacité sur le parcours scolaire, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un entre 2017 et 2022<sup>1</sup>, Québec, 2022**

	%
Ont eu besoin de plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel	37,4
Ont été influencées sur le choix de cours ou de carrière	36,3
Ont suivi moins de cours ou de matières que voulu	33,1
Ont interrompu leurs études pendant de longues périodes	31,3
Sont déjà retournées à l'école pour se recycler	22,9
Ont dû assumer des coûts supplémentaires pour poursuivre leurs études	17,6
Ont déjà été inscrites à une école spéciale ou à des cours spéciaux dans une école ordinaire	12,3
Ont commencé l'école plus tard que la majorité des gens	8,0*

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

1. Personnes fréquentant un établissement d'enseignement en 2022, soit au moment de l'enquête, ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2017 et ayant une condition ou un état de santé avant de terminer leurs études.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

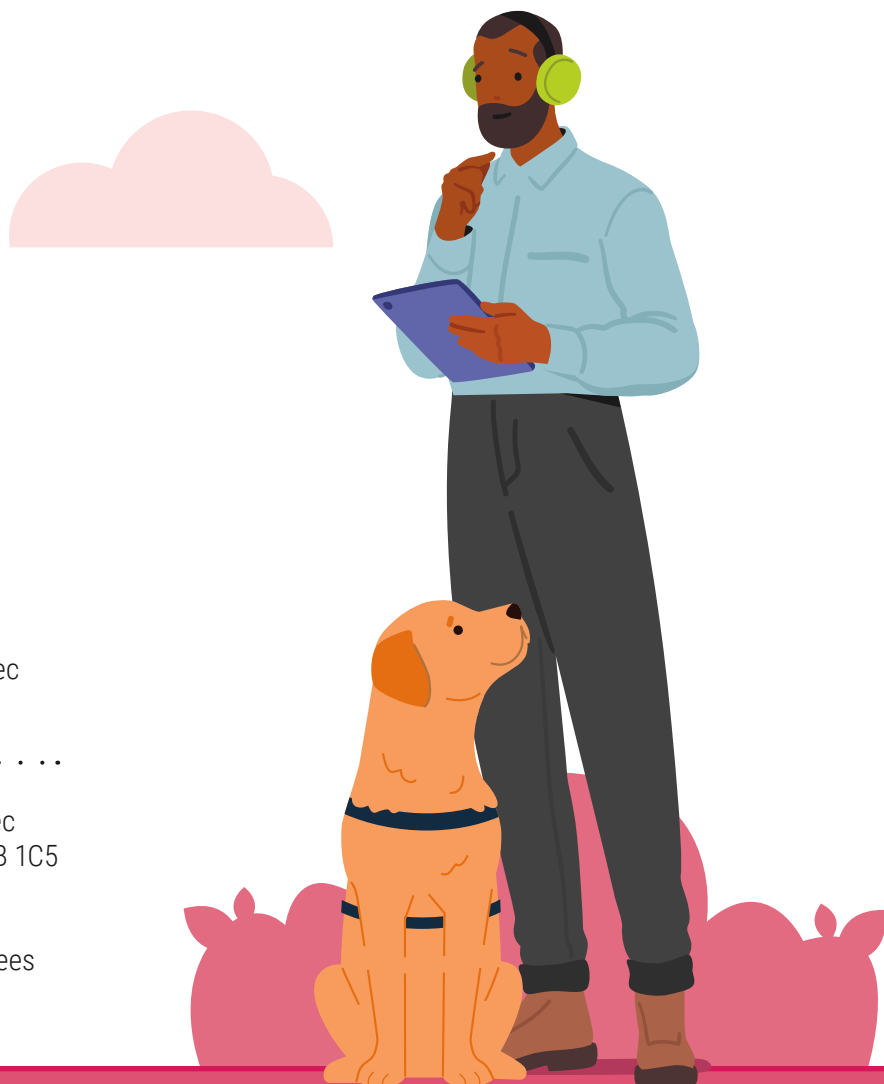
- Enfin, parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité dont la condition ou l'état était présent avant de terminer leurs études et qui fréquentaient lors de l'enquête ou ont fréquenté à quelque moment que ce soit depuis 2017 un établissement scolaire, 41 % déclarent avoir été victimes d'intimidation (donnée non présentée). L'enquête ne permet toutefois pas de détecter de différences statistiques significatives selon le genre.

D'autres données de 2022 sur les personnes avec incapacité au Québec sont également disponibles.

# MÉDIAGRAPHIE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : compendium de tableaux*, Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2023). *Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)*, [En ligne].  
[[https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251)]  
(Consulté le 27 juin 2025).



Dépôt légal – Mars 2026  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-555-04131-8 (version PDF)

.....

Office des personnes handicapées du Québec  
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5  
Téléphone : 1 800 567-1465  
Téléscripteur : 1 800 567-1477  
[Quebec.ca/gouv/office-personnes-handicapees](http://Quebec.ca/gouv/office-personnes-handicapees)

Office des personnes  
handicapées

Québec 